



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-483 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

Lors d'une séance tenue le 13 mars 2023, le conseil a adopté le projet de règlement numéro 2023-483 relatif à la démolition d'immeubles, et tiendra à ce sujet, une assemblée de consultation publique, à la salle J.-Adolphe-Ardouin, située au 2114, chemin du Tour-du-Lac, le mercredi 29 mars 2023, à 19h.

Au cours de cette assemblée, la mairesse, accompagnée des membres du conseil, expliqueront ledit projet de règlement. Ils entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ledit projet de règlement numéro 2023-483 ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture ou sur le site Internet de la Municipalité au www.municipalitenominique.qc.ca.

Donné à Nominique, ce 14 mars 2023

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. St-Amour', is written over a horizontal line.

François St-Amour, ing.
Directeur général et
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François St-Amour, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Nominique, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en le publiant sur le site Internet de la Municipalité, le 14 mars 2023, entre 8 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14^e jour de mars 2023.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. St-Amour', is written over a horizontal line.